

Communiqué de presse

La Caisse centrale de la MSA délocalise son conseil d'administration au cœur des territoires ruraux en Limousin

Limoges, le 4 juillet 2019

A la suite de l'adoption, à près de 83 %, du plan stratégique MSA 2025 dont l'ambition est de promouvoir la place du régime agricole dans la protection sociale de demain en investissant encore plus fortement les territoires ruraux, la MSA souhaite rappeler par un geste fort son ancrage au plus près des populations rurales en tenant son Conseil central en Limousin.

Les administrateurs de la Caisse centrale de la MSA, après une visite du 18e Championnat du monde de tonte de moutons au Dorat, en Haute-Vienne le 4 juillet, tiendront conseil au siège de la MSA Limousin à Limoges, le 5 juillet.

UN CONSEIL CENTRAL DELOCALISE QUI ILLUSTRE L'AMBITION DU PLAN STRATEGIQUE MSA 2025

Ce déplacement est l'occasion de confirmer la volonté du régime agricole de promouvoir la place de la MSA dans la protection sociale de demain. Cette ambition intervient dans un contexte de fracture sociale, territoriale et numérique où une partie de la population rurale a un sentiment de déclassement et de recul des services publics sur leurs lieux de vie.

Or, la MSA souhaite rappeler qu'elle porte dans son ADN des solutions et une offre de services qui répondent avec précision aux besoins exprimés par les populations rurales et agricoles.

Ainsi, le plan stratégique MSA 2025 conforte sa volonté de garantir aux adhérents un service homogène et performant, d'amplifier ses services de proximité grâce, entre autres, à la consolidation des points d'accueils physiques, de développer des activités pour répondre aux besoins des territoires ruraux en matière de lutte contre la pauvreté, d'accès aux soins et de panier de services accessibles à tous...

UN CONSEIL CENTRAL DELOCALISE QUI FAIT SENS A L'APPROCHE DES ELECTIONS MSA 2020

Enfin, ce déplacement du Conseil central de la MSA au plus près des populations rurales prend également tous son sens dans un contexte pré-électoral où, 2,5 millions d'adhérents affiliés à la MSA vont être amenés à voter en janvier 2020 pour leurs 15 000 représentants.

Ces délégués cantonaux élus porteront les valeurs du régime agricole mais également les projets qui répondent aux besoins concrets de leurs concitoyens sur leurs cantons :

Par exemple pour la garde d'enfants (micro-crèches), l'autonomie des personnes âgées (Maisons d'Accueil et Résidences Pour l'Autonomie - MARPA, télésurveillance Présence verte), l'accès aux services publics (MSAP by MSA).

Enfin ils rappelleront leur engagement permanent auprès des ressortissants dans les crises agricoles et pour obtenir les avancées sociales nécessaires (revalorisation des retraites agricoles ...).